

(PNUD), à la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD), à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et au Programme alimentaire mondial (PAM).

Outre ces efforts et l'aide financière qu'il fournit par l'intermédiaire de la Banque interaméricaine de développement, le Gouvernement du Canada a lancé cette année un programme bilatéral d'assistance technique en Amérique latine auquel il consacre 10 millions de dollars et qui sera axé sur la réalisation de projets dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation et de l'aménagement collectif. Le Gouvernement canadien accroît d'un autre côté son aide aux organismes privés du Canada qui participent à l'oeuvre de développement en Amérique latine. Il continue d'appuyer indirectement les projets du Service universitaire canadien outre-mer (SUCO) dans le monde entier, y compris ceux qu'il réalise en Amérique latine, et il parraine le Service administratif canadien outre-mer (SACO), organisme privé qui fournit de l'aide technique aux pays en voie de développement.

Les relations bilatérales du Canada avec les nations d'Amérique latine se sont encore intensifiées en 1971. Les 21 et 22 octobre avait lieu à Ottawa la première réunion du Comité mixte canado-mexicain. Ce comité ministériel a été créé en 1968 en vue de chercher activement les moyens d'accroître la collaboration entre les deux pays sur des questions d'intérêt mutuel. La réunion des ministres canadiens et mexicains (des Affaires extérieures et du Commerce) a été sans contredit un succès et ouvre la voie à l'intensification des relations entre les deux pays par des relations culturelles, scientifiques et techniques accrues, par l'expansion du commerce et du tourisme et par la tenue de nouvelles consultations politiques et économiques.

Direction des affaires des États-Unis d'Amérique

La Direction des affaires des États-Unis d'Amérique s'occupe de tout l'éventail des problèmes pratiques que posent les relations du Canada avec les États-Unis. Elle joue, au sein du ministère, un rôle de coordination qui consiste à réviser et à analyser sans cesse les aspects importants du nombre croissant de questions intéressant les deux pays. Dans l'exercice de cette fonction, elle se tient en liaison étroite avec les autres ministères et organismes de l'État, ainsi qu'avec les autres directions du ministère dont relèvent, en premier lieu, certains aspects particuliers de nos relations bilatérales, comme les opérations de défense, les activités commerciales ainsi que les affaires consulaires et les questions économiques.

La Direction s'occupe en particulier des questions bilatérales qui sont du ressort de la Commission mixte internationale et de la Commission internationale de la frontière. Elle collabore donc étroitement avec ces deux commissions ainsi qu'avec l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et d'autres commissions et organismes internationaux dont relèvent les affaires canado-américaines. Le champ d'action de la Direction s'étend à la mise en valeur des ressources hydrauliques, aux transports, aux parcs internationaux, à la lutte contre la pollution de l'eau et de l'air, à la navigation (y compris le péage et le pilotage dans la Voie maritime du Saint-Laurent), à la circulation routière et aux migrations entre les deux pays dans leur contexte international. La Direction doit également coordonner les vues des différents ministères en ce